

* Il vient
d'être relâ-
ché.

puis que Mr. C. a avoué sa supercherie (a), & que la police a fait arrêter le troisieme volume dont l'impression étoit achevée *, cette dispute devoit être totalement finie; aussi avons nous pris le parti de ne plus occuper nos lecteurs de cet objet, & de l'abandonner aux journalistes qui ont plus d'espace à remplir. Nous nous contenterons d'en transcrire un passage de Mr. de Voltaire, où ce philosophe incontestablement bon juge en matiere de stile, s'exprime de la sorte dans son commentaire sur ses propres ouvrages imprimé en 1776. : *Les lettres de Ganganelli sont entierement dans le goût françois. Les expressions, les tours, les pensées, les mots à la mode, tout est françois on ne trompe que le peuple Pour moi j'avoue que quand on me montreroit les mêmes lettres munies d'attestation, je ne les croirois pas plus de Ganganelli que je ne crois les lettres de Pilate à Tibere écrites en effet par Pilate. Et pourquoi suis-je si incrédule sur ces lettres? c'est que je les ai lues; c'est que j'ai reconnu la supposition à chaque page.*

Nous ajouterons une observation qu'un bon autrichien, extrêmement zélé pour la gloire de ses augustes Maîtres, nous a communiquée;

(a) Dans son remerciement à l'auteur de l'Année littéraire, il avoue qu'il y a dans ces lettres 60 pages de son cru. Cet aveu dit tout. Un notaire qui convient d'avoir fait 60 faux actes, n'est cru sur l'authenticité d'aucun.